

COTISATION AMRA (janvier à décembre)

Adhérez et bénéficiez de l'entrée gratuite à la Maison Ravier, de tarifs préférentiels sur la librairie et soyez notre invité à chaque avant-première de nos expositions !

Nom* : Prénom* :
Nom* : Prénom* :
Adresse :
.....
Tél : E-mail** :

Membre actif : duo 50 € individuel 40 €

Bulletin à adresser avec le règlement au siège de l'AMRA – Mairie de Morestel – 38510 Morestel

* La carte d'adhérent est nominative. En cas d'adhésion duo, merci d'indiquer le prénom de chacun et le nom s'il diffère.

** Utilisation de votre adresse mail : rappel à l'approche des animations (conférence, concert...), appel ponctuel pour une permanence à l'accueil, etc. Si vous souhaitez recevoir par mail (format pdf) notre compte rendu d'assemblée générale cochez la case .

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles sont destinées au secrétariat de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : AMRA – Mairie de Morestel – 38510 Morestel ou par mail : maisonravier@orange.fr

DON

Créée en 1989 à Morestel, l'AMRA a pour but de **promouvoir l'image de François Auguste RAVIER**, peintre paysagiste et chef de file de l'École lyonnaise du XIXe siècle, qui vécut dans cette maison les vingt-huit dernières années de sa vie (1867-1895), de faire vivre et d'animer le centre culturel qu'est devenue la MAISON RAVIER.

En 2012, la Maison Ravier a reçu le **label « Maisons des Illustres »** attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication récompensant le travail entrepris.

Si vous souhaitez **soutenir les activités** de l'association et nous permettre d'enrichir notre **collection permanente** d'œuvres de Ravier, vous pouvez faire un don qui vous fera bénéficier d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du don**, dans la limite de 20 % du revenu imposable (art.200 et 238 bis du CGI). Je fais un don de :

Je fais un don de : _____ euros

Chèque à l'ordre de l'AMRA à adresser au siège de l'AMRA Mairie de Morestel – 38510 Morestel

Pour l'envoi **du reçu fiscal** –

Par courrier postal n'oubliez pas de nous indiquer vos coordonnées,

Par E-mail* : _____

*Afin de recevoir nos messages, pensez à enregistrer dans vos contacts notre adresse : maisonravier@orange.fr